



Le Havre, 15 septembre 2026

Monsieur Hervé THOMAS

Directeur interrégional de la Mer
Manche Est Mer du Nord
4 rue du Colonel Fabien
76600 LE HAVRE

Monsieur le Directeur,

Les représentants du personnel FSU, CGT et CFDT au CSA de la DIRM MEMN vous informent qu'ils ne siégeront pas à la réunion du CSA prévue le 21 septembre 2026.

Cette décision fait suite à la dégradation de la qualité du dialogue social au sein de la DIRM MEMN. Nous relevons notamment que le projet de procès-verbal du CSA du 13 avril 2026 ne nous a été transmis pour correction que le 8 septembre 2026, soit près de 5 mois après la réunion, nous contraignant à le relire et le corriger dans l'urgence, en violation du délai d'un mois prévu par l'article 24 du règlement intérieur.

Par ailleurs, l'ordre du jour du CSA du 21 septembre 2026 nous paraît incomplet et ne reflète pas les sujets qui engagent pourtant fortement les agents : il n'aborde, par exemple, ni la question des lycées maritimes, dont certains sont en plus ou moins grande difficulté ainsi que leurs agents, ni celle du télétravail, ni celle du règlement intérieur local.

Sujets pour lesquels nous aurions dû avoir des retours suite aux réunions du CSA, conformément au règlement intérieur de cette instance.

Les documents relatifs aux différents points de l'ordre du jour ne nous ont pas tous été transmis. En effet, nous nous interrogeons concernant le point 3 "Situation du Service de la Réglementation et du Contrôle des Activités Maritimes (SRCAM) - Pour information" pour lequel nous n'avons aucun document.

Ces dysfonctionnements répétés nuisent au bon fonctionnement des instances et à la qualité du dialogue social. Nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Nous nous réservons la possibilité de porter ces éléments à la connaissance de la Directrice des Ressources Humaines et du Secrétaire Général du ministère.

Dans l'attente d'une amélioration des conditions du dialogue social, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentants du personnel FSU, CGT et CFDT au CSA DIRM MEMN